



Espace de Ressources Pédagogiques des Archives du Var

Références des documents

Titre : Appel du préfet à la population varoise.

Date : 25 août 1944

Nature : Affiche

Cote : 1 W 157

Intégration pédagogique

Niveau de classe concernée : Programme de 1^{ère}

Place dans le programme : « La France dans la Seconde Guerre mondiale »

L'étude de la France, de l'armistice à la Libération, permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

Problématique(s)

Comment s'installe l'administration du Gouvernement Provisoire de la République Française dans le département du Var?

Transcription

REPUBLIQUE FRANCAISE ---- Liberté, Égalité, Fraternité

APPEL DU PREFET A LA POPULATION VAROISE

Les heures d'émouvante grandeur que traverse le pays placent tous les Français en face de devoirs nouveaux. Ces devoirs et les responsabilités morales qui s'y rattachent, augmentent et se précisent au fur et à mesure que les Armées Françaises et Alliées, en libérant le territoire national, nous rendent nos biens et nos libertés.

Le Département du Var connaît désormais l'ivresse de sa résurrection et il est prêt, nous en sommes convaincus, à se montrer digne des nobles sacrifices consentis par ses enfants qui ont combattu ou qui combattent dans les rangs de la Résistance ou dans les unités de notre vaillante Armée reconstituée.

Placé par la confiance du Gouvernement de la République que préside avec tant d'éclat le Général DE GAULLE, au poste de Préfet du Var, nous nous efforcerons de nous montrer digne d'un si grand honneur.

Animé par la passion du bien public, guidé par le souci de servir de toutes nos forces la Patrie et la République, nous entendons nous consacrer avec foi, avec ardeur et avec conscience, à la défense des intérêts généraux qui nous sont confiés.

Je salue avec ferveur, au nom de vous tous, les valeureuses divisions venues d'Afrique du Nord, d'Angleterre ou de la lointaine Amérique, pour libérer le sol national. Les Armées des grandes Démocraties assurent, une fois encore, mais désormais d'une manière définitive, le triomphe dans le monde des idées de Justice et de Liberté.

Vous manifesterez votre reconnaissance à ces héroïques soldats du droit, en leur procurant avec empressement tout ce qui sera de nature à faciliter l'accomplissement de leur mission grandiose.

Vous n'oublierez pas d'associer au cours des manifestations patriotiques, la vaillante armée des Républiques Soviétiques, qui prend une part si glorieuse et si déterminante dans le triomphe final des Démocraties.

Varois et Varoises, une tâche immense nous appelle. Elle embrasse amplement tout le champ de l'activité humaine.

Nous comptons sur votre vibrant patriotisme, sur la pleine conscience de vos devoirs envers le pays et ses nouvelles institutions pour aboutir rapidement aux améliorations dans l'ordre moral, social et économique que vous attendez légitimement des pouvoirs publics.

Notre tâche se trouvera ainsi grandement facilitée par votre collaboration spontanée et durable.

Elle sera aidée aussi par la collaboration amicale, confiante et clairvoyante du Comité départemental de la Libération, organisme dont l'activité continuera à être d'une extrême importance durant les semaines ou les mois à venir. Par sa composition même,

le Comité Départemental est l'expression fidèle et magnifique de toutes les tendances et de toutes les confessions qui se sont symboliquement soudées, dès l'origine, pour le grand combat de la Libération. Interprète qualifié de votre pensée, pleinement instruit des besoins collectifs, le Comité trouvera toujours auprès du représentant du Gouvernement l'attention empressée due à sa haute autorité morale.

Nous savons pouvoir compter aussi sur une Administration Municipale bientôt reconstituée et dont la composition répondra à la fois au vœu du pays et à la nécessaire préoccupation de respecter les principes permanents de la légalité républicaine.

C'est dans le même esprit d'ailleurs que vont rapidement être reconstituées les grandes assemblées professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture et Chambre des Métiers) appelées à jouer un rôle de premier plan dans la vie économique du pays.

Enfin , un corps de fonctionnaires épuré et animé d'une foi nouvelle, nous aidera à fixer le climat psychologique propre à faire germer et cristalliser les sentiments de confiance, d'estime et de considérations réciproques qui doivent présider aux rapports toujours plus fréquents entre Administrations et administrés.

Varois, où que vous soyez, quelle que soit la dispersion à laquelle ont pu vous contraindre les événements de ces derniers mois, nous connaissons vos besoins et vos soucis, vos préoccupations, vos peines et vos deuils.

Nous nous inclinons avec douleur et respect devant toutes les victimes de cette longue et si cruelle épreuve. Nous saluons indistinctement, avec une émotion poignante, tous ceux qui sont morts au combat ou qui ont péri de mauvais traitements dans les prisons ou les camps de concentration. Nous nous inclinons bien bas devant leurs familles éplorées. Nous saluons tous ceux qui, soldats d'une grande cause, ont connu ou connaissent encore les tortures physiques et morales qu'un ennemi impitoyable et sans conscience leur a fait endurer.

Nous n'aurions garde d'oublier, dans nos témoignages émus de sympathie, les victimes malheureuses des bombardements, que les exigences d'une guerre implacable ont rendus inévitables.

Le Département du Var sort meurtri de cette douloureuse épreuve. Toulon, la grande et fière Cité dont vous êtes tous si justement orgueilleux, a payé dans des conditions tragiques son trop lourd tribut de guerre. D'autres villes et villages ont été également amputés et saignent de mille blessures.

Avec vous tous, avec l'aide des pouvoirs public, nous panserons leurs plaies et nous nous efforcerons de rendre aussi rapidement que possible à ce coin si attachant de

votre belle Provence, cette splendeur que le lustre de ses souffrances et de ses déchirements rendra encore plus éclatante et plus émouvante.

Sans éloigner de nos pensées le culte dû à la douleur et au sacrifice, nous devons laisser libre cours à un bienfaisant et magnifique enthousiasme consécutif aux grands événements dont vous percevez l'intérêt supérieur et la prodigieuse portée historique.

Chacun de nous doit se montrer digne d'une aussi grande époque. Il n'y a plus de place pour les paresseux, les parasites, les hésitants. Tous doivent se dresser dans un sursaut d'exaltation patriotique, afin de rendre à notre pays sa puissance de rayonnement que vingt siècles d'histoire glorieuse lui ont consacrée.

Pour cette grande entreprise de salut national, des disciplines collectives seront nécessaires. Elles aideront à supporter avec une mâle résignation, les mesures quelquefois sévères que le Gouvernement pourra être amené à prendre pour le bien commun.

Une sensation d'ordre, le sentiment du respect absolu de la loi, de la personne humaine et des biens, le sérieux et l'assiduité dans le travail, le souci de la probité dans tout les domaines, la notion élevée du devoir d'entraide et de générosité, constituent les facteurs moraux et psychologiques qui, seuls, peuvent créer le climat propre à favoriser le développement de ces disciplines collectives. Nous userions de toute l'autorité que nous confèrent les textes pour les imposer, si la nécessité s'en faisait sentir, tellement nous sommes pénétrés de leur vertu salvatrice et de leur haute signification humaine.

Une œuvre de justice nécessaire va s'accomplir. Des crimes abominables contre la Nation et contre les patriotes doivent être expiés. Des magistrats et des citoyens qualifiés requerront contre les coupables dans la sérénité de leur conscience de juges. Ils doivent prononcer en toute indépendance. Vous serez tenus informés des décisions intervenues.

Nous vous demandons, quant à vous, d'une manière particulièrement pressante, de continuer à accomplir votre devoir professionnel et social dans l'ordre, dans la discipline et avec la dignité que confère la qualité de citoyens d'un pays libre.

Beaucoup parmi les jeunes, nous en sommes convaincu, vont s'enrôler dans les bureaux de recrutement, avides d'apporter ainsi à l'Armée renaissante, le témoignage de leur foi patriotique et de leur enthousiasme frémissant. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à suivre ainsi les impulsions de leur sang généreux.

Les femmes qui ont si souvent, au cours de ces dernières années, donné des exemples des plus hautes vertus civiques, ne faillirons pas davantage à leur mission. Une tâche délicate, parfois rude, toujours belle et noble, exigera d'elles toutes les ressources

qu'elles puiseront dans la vocation du devoir et du sentiment inné de la générosité et de la compassion.

Varois, quelle que soit votre situation, que vous habitiez la ville ou la campagne, vous aurez à cœur d'apporter, ainsi que l'ont fait d'ailleurs vos compatriotes qui ont connu dès le 15 août l'ivresse de la libération, votre concours spontané et total aux armées de débarquement stationnées sur le territoire du département. Il faut que ces vaillants soldats gardent de leur passage chez nous, le souvenir d'un accueil chaleureux, enthousiaste et particulièrement cordial.

Quelques-uns d'entre vous, égarés par une propagande mensongère et traître à la Patrie, ont pu croire de bonne foi que l'intérêt du pays devait les tenir éloignés de toute idée de résistance. Nous espérons que les événements actuels leur auront fourni la preuve de l'universelle suprématie des valeurs morales, grâce auxquelles les peuples libres et fiers arrivent toujours à briser le joug des forces d'oppression.

La plupart de ceux qui ont ainsi méconnu les enseignements de l'histoire et qui ont commis la faute de s'écarter des grandes traditions françaises doivent regretter amèrement leur erreur!

Si l'attitude passive de ces Français n'a revêtu à aucun moment un caractère hostile, s'ils ont enfin compris les possibilités de redressement d'un peuple qui lutte pour son indépendance, leur devoir leur commande impérieusement aujourd'hui de rallier sans réserve la grande communauté nationale.

Citoyens ! C'est sur des paroles d'union entre Français, c'est sur une exhortation à la concorde nationale dont seuls doivent être exclus les traîtres, les tarés et les lâches, que nous terminerons cet appel à la population.

Le Général DE GAULLE, dans un de ses récents discours, a exalté avec force la nécessité d'un rassemblement français et républicain. Cette formule, dictée par une vue pénétrante des réalités et par un souci élevé des intérêts nationaux, est la seule qui, conjuguée avec la puissance de nos armes, le courage de nos soldats sur les champs de bataille, et le réveil des vertus civiques de tous les citoyens, puissent rendre à la France son vrai visage et sa grandeur.

En s'élevant au niveau de ces hautes conceptions, le Département du Var formera l'un des plus beaux fleurons de la Patrie rénovée.

Vive le Département du Var !

Vive la France !

Vive la République !

Draguignan, le 25 août 1944.

Le préfet du Var,
Henri SARIE

Contextualisation

Lorsque les troupes alliées débarquent le 6 juin 1944 sur les côtes normandes, la question du sort de la France n'est pas encore fixée. Pour les Américains, Vichy est et demeure le seul gouvernement légal de la France. Il est considéré comme un allié objectif de l'Allemagne nazie. Les territoires envahis doivent donc être soumis à l'AMGOT (*Allied Military Government of Occupied Territories*), une administration militaire anglo-américaine chargée de gouverner et d'administrer ces territoires.

Créé le 3 juin 1944, le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) s'oppose à ce projet. Toute l'action du général de Gaulle durant l'été 1944 est soutenue par la volonté de faire reconnaître par tous la légitimité du GPRF en tant que seul représentant de la France, le gouvernement de Vichy étant considéré comme une parenthèse illégale.

A Bayeux, l'accueil de la population et la mise en place de fait d'un Commissaire de la République, dissuadent les Alliés, particulièrement les Américains, de mettre en place l'AMGOT en France. L'implication de la Résistance et des troupes françaises dans les opérations militaires achèvent de persuader les Alliés qui reconnaissent le GPRF comme seul représentant légal de la France le 23 octobre 1944.

Le GPRF doit maintenant rétablir l'autorité républicaine dans les régions libérées militairement par les forces armées et dans celles évacuées par les Allemands. Il faut faire reconnaître par tous, et surtout aux mouvements de résistance, l'autorité des commissaires, des préfets, des commandements militaires de région.

L'opération « *dragoon* » se réalise le 15 août 1944. Les forces américaines et françaises débarquent dans l'est du département. Elles progressent rapidement ; les forces américaines se dirigeant vers la Haute Provence tandis que les forces françaises ont la charge de prendre les ports de Toulon et de Marseille. Ces dernières parviennent aux portes de la cité toulonnaise vers le 19 août 1944. La ville n'est pas encore entièrement libérée à la publication de l'appel du préfet à la population varoise.

En effet, le Préfet du Var doit, comme d'autres avant lui, se faire reconnaître comme seule autorité légale par les forces alliées, se faire obéir de ses administrés,

mettre en place une épuration légale, réorganiser les cadres administratifs et économiques du département et, finalement, imposer son autorité à tous, tout en ménageant la susceptibilité du Comité Départemental de Libération du Var.

Piste(s) d'exploitation pédagogique

Le document peut donner lieu à une exploitation en vue de la maîtrise du commentaire de texte. Les différents thèmes (armées alliées, actions militaires, destructions humaines et matérielles, relation du GPRF avec le comité de libération départemental, mise en place de l'administration sous autorité du GPRF.....) peuvent être également étudiés séparément.

Liens

Une vidéo en ligne sur le débarquement en Provence et la libération du midi de la France:

<http://www.ina.fr/histoire-et-conflits/seconde-guerre-mondiale/video/AFE00000274/debarquement-en-provence-et-liberation-du-midi-de-la-france.fr.html>

Pour un rappel des événements sur la libération de la Provence:

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichepage.php?idLang=fr&idPage=15986>

Un ensemble d'interventions sur la libération de la Provence par le Service d'Information et de Relations Publiques des Armées :

http://www.stratisc.org/ihcc_44prov_tdm.html